

Courrier des lecteurs

Ainsi, on retrouve aui, au fil des pages, le classique «C'est pas pour dire», en fait, la traduction d'une expression bretonne. Autre classique, et l'habituel «Comment ça va avec toi ?».

Ma doue benniget, histoires drôles en brezhoneg et en français, d'Hervé Lossec (avec les dessins de Nono), 208 pages, 12 €. Editions Ouest-France.

LIVRE Souvenirs d'une enfance bretonne

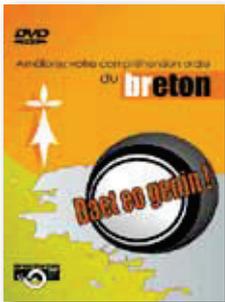


Ni roman, ni documentaire, mais plutôt suite d'anecdotes et de souvenirs d'une enfance bretonne dans les années 60, rassemblés en de courts chapitres et en cinq lieux, ce livre est attachant. Il évoque des souvenirs présents chez chacun

d'entre nous, comme l'on peut s'en rendre compte à l'énoncé des têtes d'histoires, au nombre de soixante-dix-neuf : le bol Henriot, la clé de la cave, les bondieuseries, la fille au balcon, partie de campagne, le béret de papa, fermer les persiennes, être malade, le goudron... L'auteur, Jean-Luc Buis, est né en 1950 dans un quartier populaire de Rennes. Il a été enseignant dans un collègue de Quimper, et il signe ici, de belle manière, son premier ouvrage.

Le dimanche vers cinq heures, de Jean-Luc Buis, 320 pages, 17 €. Editions Alan Sutton

VIDÉO Un DVD pour parler breton



Conçu en pays d'Auray par l'association Sten Kidna, ce nouvel outil d'apprentissage linguistique a pour objectif principal d'améliorer la compréhension orale du breton,

pour ceux qui ont au minimum un niveau A2. Quinze thèmes de la vie courante ont été retenus, avec trois niveaux chacun (A2, B2, C2), soit 45 vidéos et 88 min d'écoute. Au total, 315 exercices sont disponibles pour peaufiner son breton vannetais, avec une interface en breton et en français. Ce projet de DVD-Rom a été lancé en 2007. Il est donc le fruit d'un travail acharné de l'équipe de bénévoles, qui se sont réunis 14 fois entre 2009 et 2012. Ils ont de quoi être fiers du résultat...

Daet eo gemin !, DVD-Rom d'apprentissage du breton, 20 €, Coop Breizh distribution et en vente directe auprès du cercle Sten Kidna (www.kerlenn-sten-kidna.com).

Horizon bouché à Quiberon

Christiane Le Gallic-Morin, de Versailles (78), résidente à Quiberon, nous écrit :

«Merci pour les informations détaillées contenues dans votre revue [car, sinon], nous pourrions difficilement, à titre personnel, connaître toutes ces nouvelles. Je suis abonnée depuis la création du journal, mais je ne me suis jamais manifestée malgré mon intérêt pour de nombreux sujets. Par contre, comme il y a de très gros travaux à Quiberon actuellement, j'aimerais connaître l'avis de vos lecteurs.

Rendre accueillante la principale rue commerçante, c'est, je crois, une bonne idée ; aménager le square, l'arrivée sur la grande plage, voir le paysage, l'anse de sable, la mer etc..., cela sera agréable. Mais actuellement, on ne voit ni le sable ni la mer...

Il faut que la plage soit libérée de toutes ces horribles et nombreuses installations. Depuis deux ans, il y a eu un puis deux gros chalets en bois, avec larges auvents, avec terrasse, remise à l'arrière, déploiement de tables et chaises, drapeaux publicitaires, énormes plantes flétries, et les enfants de ces établissements peuvent accéder, moyennant finances, à d'énormes et affreuses structures gonflables, qui cachent toute la vue. Il y avait auparavant un petit commerce, discret, qui vendait glaces et sodas, et un château hanté gonflable, de taille raisonnable, pour les enfants : c'était parfait. Il y a également sur la plage les clubs pour enfants, qui prennent beaucoup de places, mais ils sont utiles et installés pendant à peine deux mois, tandis que le bar, très volumineux, s'installe dès le début du printemps, et il était encore là à la Toussaint.

Il faudra également que le comité des fêtes pense, l'été prochain, à installer son estrade ailleurs, sinon à quoi serviraient les travaux destinés à dégager une perspective sur la mer, puisqu'elle serait bouchée...

Les travaux entrepris par la municipalité sont très lourds à réaliser et tous les habitants sont concernés, Quiberonnais de souche ou d'adoption, car les impôts locaux, lourds, y contribuent. Conclusion : faire tout cela pour rendre Quiberon plus attractif, c'est bien, encore faut-il, pour que cela se réalise, que la plage soit libérée des commerces qui bouchent l'horizon.»

Nouveau numéro de téléphone

Patrick Bécan, qui a ouvert la crêperie moderne Tant qu'il y aura des Bretons, au 1, rue de Billancourt à **Boulogne-Billancourt** (voir JdP n° 54, page 6), nous remercie pour l'article que nous lui avons consacré et nous signale le changement du numéro de téléphone de son restaurant : 01 46 99 01 61

Taux de la taxe foncière à La Trinité-sur-Mer

Fabrice Michel, directeur général des services à la mairie de **La Trinité-sur-Mer**, revient sur notre article «La taxe foncière s'envole», paru dans notre dernier numéro, page 5, et sur sa déclinaison pour la commune dont il dirige les services municipaux : «Après lecture de vos articles, je vous confirme bien que l'augmentation est liée à un effet "base", et non à un effet "taux" : les taux de TFB n'ont pas augmenté depuis 2006 à La Trinité-sur-Mer, et depuis 2009 pour ceux de la communauté de communes. Le taux de TFB pour La Trinité-sur-Mer est ainsi de 12,34 % depuis 2006 et de 1,26 % pour la communauté de communes depuis 2009. Le chiffre de 13,60 % [que nous avons indiqué, page 13, NDLR] correspond bien à l'addition de ces deux taux. Le chiffre de 9,84 % [que nous avons donné comme pourcentage d'augmentation de la taxe pour le contribuable, page 13, NDLR] correspond à la hausse du produit perçu par la collectivité du fait de l'effet base (les valeurs locatives ne sont pas dépendantes des communes mais des services fiscaux !). Vous pourriez ainsi préciser que le taux d'imposition du TFB est resté inchangé à La Trinité-sur-Mer depuis 2006, de même que celui de la CCCM depuis 2009, et que l'augmentation de 9,84 % provient de l'évolution normale des valeurs locatives.»

Dont acte, et merci à Fabrice Michel et au maire, Yves Normand, pour la lecture attentive de chacun de nos numéros. Nous avons cité Locmariaquer comme un exemple parmi les rares communes dont les taux étaient inchangés depuis 2006, nous aurions aussi pu le faire pour La Trinité-sur-Mer. Reste qu'au final, même pour les contribuables de ces communes vertueuses, compte tenu de la revalorisation de la base d'imposition des valeurs locatives, la note a augmenté d'au moins 9,5 % sur ces cinq dernières années. Soit largement plus que l'inflation.

Binge drinking estival à Carnac

Elisabeth Babilotte, résidente à **Carnac**, nous envoie un e-mail suite à «la lecture du courrier de M. et Mme Despres (page 20 du n° 54), [où elle] a découvert que ce qui s'est passé tous les weekends dans la contre-allée Chaussée des Bernaches et tennis de la Thalasso, a été un phénomène global dans les rues de Carnac, cet été.

[...] Il s'agit de jeunes qui arrivent en voiture, [se retrouvent] au fil de la nuit via les portables, les coffres copieusement garnis d'un panel d'alcools ahurissant : rhum, whisky, gin, vodka, bières (les plus alcoolisés) et vins rouges AOC. On se